



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Bruit

Question écrite n° 49516

Texte de la question

M. Andre Gerin attire l'attention de M. le ministre de la defense sur les nuisances provoquées par les appareils de la base aerienne de Salon-de-Provence. Les populations de plusieurs departements ont a se plaindre du survol de leurs villes et villages par les bruyants appareils « Tucano ». Il apparaitrait que la Societe de motorisations aeronautiques, filiale commune des groupes Aerospatiale et Renault - dernièrement constituee - a mis au point une nouvelle generation de moteurs plus legers, plus silencieux, plus economiques et moins polluants dont les caracteristiques permettent d'equiper les aeroplanes necessaires a notre defense. Il lui demande donc de l'informer sur les dispositions prevues pour reduire les nuisances environnementales et, simultanement, avoir recours a l'industrie nationale.

Données clés

Auteur : [M. Gerin André](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49516

Rubrique : Pollution et nuisances

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 mars 1997, page 1279